

Réforme du lycée... Conditions de travail dégradées !



REPOUSSONS CETTE ATTAQUE CONTRE NOS MÉTIERS !

- ▶ Refusons dès aujourd'hui d'être prof principale.e à la rentrée !
- ▶ Refusons dès aujourd'hui les heures supplémentaires !
- ▶ Refusons de participer aux banques de sujets du contrôle continu !
- ▶ Soyons massivement dans l'action le 17 juin prochain !
- ▶ ... Et soyons prêts à reprendre l'action dès la rentrée !

Réforme du lycée : quelles conséquences sur les conditions de travail ?



► Des emplois du temps profondément dégradés.

La mise en place de triplettes « librement » choisies va obliger les lycées à aligner les horaires de nombreuses disciplines, pour permettre des combinaisons diverses. Le résultat ? Des contraintes très fortes sur l'ensemble des horaires. A la clé, des emplois du temps à trous, sur l'ensemble de la semaine, avec très peu de possibilité de demi-journées libérées.

► Des suppressions de postes et des classes surchargées.

« La réforme du lycée va permettre d'avoir des classes normales, c'est-à-dire pas à 35 mais à 25 », disait Blanquer dans une interview en septembre 2018. Un mensonge parmi d'autres, car les suppressions de moyens vont aboutir à des classes toujours plus chargées, ce qui sera facilité par l'organisation en tronc commun / groupes de spécialités.

► Un suivi collectif des élèves beaucoup plus difficile.

Les classes de 1ère doivent accueillir des élèves ayant des combinaisons diverses. A l'inverse, chaque groupe de spécialité pourra accueillir des élèves venant de plusieurs « classes ». Comment travailler collectivement pour le suivi des élèves, quand il n'y a plus d'équipe pédagogique clairement identifiée ?

► Des conseils de classe en nombre croissant.

L'atomisation du groupe classe impliquera aussi de participer à davantage de conseils de « classe », à chaque fois pour un petit nombre d'élèves. Ce qui pèsera encore plus sur le temps de travail et les emplois du temps.

► Des conflits inévitables avec les élèves autour des notes.

Le contrôle continu implique que chaque note compte pour l'obtention du baccalauréat. Cela débouchera inévitablement sur des conflits plus nombreux avec les élèves (et leur famille), pour chaque évaluation. Une source de tension permanente.

► Un stress permanent autour de l'évaluation.

Autre source de tension, l'évaluation permanente. L'organisation des deux sessions d'« épreuves communes de contrôle continu » (pour les disciplines de tronc commun, mais aussi l'ensemble des spécialités pour la deuxième session) pèsera lourdement sur toute l'année scolaire. Sans compter les épreuves de spécialité, en Terminale, à la fin du 2ème trimestre.

► Une dématérialisation des copies qui va accroître la charge de travail.

Le ministère annonce une volonté de dématérialiser les copies de baccalauréat, et de généraliser la correction « en ligne ». Outre les risques en termes de santé, cette procédure est déjà utilisée par certains chefs d'établissement pour intensifier le travail des enseignants, en exigeant qu'ils poursuivent les cours tout en corrigeant.

► Une année scolaire raccourcie pour des programmes plus lourds.

Que ce soit en 1ère ou en terminale, les programmes de spécialité devront être bouclés pour la fin du 2ème trimestre, afin que les élèves soient prêts « à temps » pour les épreuves. Or les programmes sont globalement alourdis et plus complexes. Et la perte du 3ème trimestre rend mensonger l'affichage d'une hausse des horaires disciplinaires.

► Des tensions entre enseignants autour des choix des élèves de 2nde et de 1ère.

Que ce soit en 2nde (choix de « triplettes ») ou en 1ère (abandon d'une des 3 spécialités), les disciplines seront mises en concurrence en permanence. C'est l'assurance de tensions fortes et récurrentes entre enseignants, surtout dans un contexte de suppressions de postes, puisque chacun.e sera sur un siège éjectable.

► La réforme du lycée et du bac, une source inépuisable de souffrance professionnelle.

Surcharge de travail et pression temporelle ; liberté pédagogique asphyxiée ; tensions entre collègues et affaiblissement du travail en commun ; conflits de valeur et dilemmes professionnels... Les réformes Blanquer vont faire exploser les risques psycho-sociaux pour les personnels.